



SONATUR

Société d'Etat Régie
par la loi n°25/99/AN
du 16 novembre 1999
Créée par décret N°97-
26/PRES/PM/MIHU
du 13 octobre 1997
RCCM : BF OUA 2001 B 657
IFU : 00003223T

Ouagadougou, le **28 JUIL 2023**

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la diffusion dans la presse des informations relatives à l'ouverture de la souscription pour la vente en ligne des parcelles du site SONATUR de Ziniaré, une erreur est intervenue dans la saisie des contacts téléphoniques mises à la disposition du public pour les besoins de renseignement.

Après avoir constaté cette erreur, des dispositions ont été prises pour rattraper cette situation mais cela avait déjà créé des désagréments.

La SONATUR, présente au détenteur du numéro 70 20 00 XX, ses sincères excuses et informe par la même occasion le public qu'en lieu et place du numéro ci-dessus mentionné, c'est bel et bien le **70 20 00 62** qui est le numéro auquel ses services pourraient être joints, aux heures ouvrables.

Veillez donc retenir pour vos besoins d'information les contacts téléphoniques suivants : 25 30 17 73/74, 79 43 01 00, 70 20 00 62, 77 00 13 49 ou le 20 97 01 41

La SONATUR, bâtir dans un cadre agréable !

Le Directeur Général

Le Directeur
Général
SONATUR
Bouceima OUATTARA

S.E. au capital de
3.000.000.000 F CFA
1525 Avenue Kwamé
N'Krumah
03 BP 7222
Ouagadougou 03
Tél : (226) 25 30 17 73
Tél : (226) 25 30 17 74
Fax : (226) 25 31 87 19
E-mail : sonatur@fasonet.bf
Web : www.sonatur.org